

Check-List

« Bon usage des antibiotiques »

Public ciblé

Professionnels de santé Usagers

Secteur

Sanitaire Médico-social Ville



Facile



Sans investissement

Ressources et moyens

Imprimante

Format

Affiche PDF, Flyers

Méthode

Affichage, plan de communication, Sensibilisation des professionnels

Descriptif

Le groupe de travail sur les antibiotiques (OMÉDIT, ABRI, CPIAS) propose aux établissements de santé et professionnels de santé un document de sensibilisation synthétique sur 10 règles de bon usage des antibiotiques.

Comment se procurer l'outil

<http://www.omeditbretagne.fr/lrportal/accueil/antibiologie/boite-a-outils1/affiches-flyers>

Contact



OMÉDIT Bretagne



14 avenue Yves Thépot, 29000 Quimper



unitedcoordination@omeditbretagne.fr



www.omeditbretagne.fr

**LA CHECK LIST
BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES**

1. Limiter les durées de prescription

- Exacerbation aiguë de bronchite chronique : 7 jours
- Pneumopathies non graves : 10 jours maximum
- Infections urinaires fébriles : 7-14 jours maximum
- Infections cutanées : 10 à 14 jours (Arrêt si 48h d'apyrexie et disparition de l'inflammation locale)

2. Privilégier les monothérapies

3. Mentionner clairement l'indication et la durée de traitement de l'ATB dans le dossier médical et/ou la prescription

4. Réévaluer l'antibiothérapie à 48-72h et tracer cette réévaluation dans le dossier du patient

- Arrêt ou désescalade selon le schéma thérapeutique (privilégier un ATB à spectre étroit)
- Prendre l'avis d'un spécialiste en situation complexe

5. Préserver les classes de molécules, en particulier les fluoroquinolones

Réalisé par :